

## FRANCHE COMTE

Bulletin N° 11 . Semaine 25 . 3 pages

### Pluies du 14 au 19 juin :

Les séquences pluvio-orageuses se poursuivent depuis début juin. Deux nouveaux épisodes ont touché l'ensemble du vignoble du 16 au 18 juin. Les cumuls ont été assez homogènes sur tout le vignoble (entre 18 et 27 mm).

### Prévisions du 22 au 28 juin

Après un passage orageux prévu à partir de cette nuit, on devrait assister à un retour progressif de conditions anticycloniques qui semblent annoncer plus durables. Une fraîcheur temporaire devrait marquer la fin de semaine et les températures vont amorcer une nette hausse dès le week-end prochain.

### Stades

Quel que soit le cépage, de nombreuses vignes sont maintenant proches ou ont atteint la fermeture de grappe. Ce stade est particulièrement visible dans les parcelles ayant bien passé fleur, avec des tailles de baies homogènes au sein des grappes. Il reste difficile à appréhender dans un certain nombre de situations où l'impact de la coulure se fait ressentir. Dans les parcelles les plus tardives, les baies se situent au stade taille de pois.



Stade "début fermeture de la grappe"

2011 présente toujours près de 3 semaines d'avance par rapport à 2010 et une précocité équivalente à celle observée en 2003 et 2007.

	Parcelles les plus précoces	Parcelles les plus tardives	Chardonnay de Haute-Saône
Tous les cépages	Fermeture de la grappe	Baies à taille de pois	Pré-fermeture de la grappe

### Mildiou

#### Situation :

Tous les cycles antérieurs au 16 juin sont arrivés en fin d'incubation.

La situation demeure très saine sur tout le vignoble et le mildiou n'est présent que sous forme de très rares taches.



Taches fraîches de mildiou sur feuille

#### Etat sur les contaminations en cours :

Les contaminations issues des pluies du 16 au 18 juin sont toujours en incubation. Les symptômes éventuels se manifesteront à partir de demain.

#### Evaluation du risque :

La situation mildiou reste donc toujours très saine, et se caractérise par une présence rare à très rare de la maladie.

Avec cette quasi-absence d'inoculum, le risque demeure toujours faible et ce malgré les précipitations qui continuent à se poursuivre régulièrement; les forts cumuls de pluie enregistrés dans certains secteurs sur la première quinzaine de juin n'ont pas engendré d'apparition de symptômes. En outre, le stade fermeture de grappe, qui marque la fin de la période de grande sensibilité des grappes, est atteint ou en passe de l'être dans de nombreuses parcelles.

En prenant en compte toutes ces considérations, l'évaluation du risque pourra désormais être envisagée de la façon suivante :

- En situations précoces à fermeture de grappe : cette évaluation ne se basera maintenant plus sur les pluies mais sur l'état sanitaire à la parcelle. Tant que l'absence de taches perdure, le risque de contaminations demeure très faible et se limitera tout au plus à quelques symptômes sur le jeune feuillage, sans incidence notable. Cette règle nécessite un suivi régulier des cycles de mildiou : un état des lieux sera réalisé en fin de semaine en tous secteurs pour dresser le bilan des pluies du 16 au 18 juin.
- En situations tardives : bien que le risque de contaminations sur grappes reste faible, il n'est pas exclu. On continuera donc à tenir compte des pluies comme critère principal de l'évaluation du risque et ce jusqu'à la fermeture de grappe.

## Oïdium

A ce stade, près de 80% des parcelles bénéficiant d'une protection demeurent toujours indemnes d'oïdium sur grappes. Cette proportion est restée stable par rapport à la semaine dernière.

Une progression de l'attaque est notée dans certaines parcelles déjà touchées. Ce sont principalement des témoins non traités, ainsi que quelques vignes traitées à fort historique oïdium ou bien qui ont présenté un défaut de protection à un moment ou à un autre. Celui-ci est souvent à relier avec une pulvérisation présentant des lacunes. Ces situations sont notées quasi exclusivement sur cépage Chardonnay mais aussi sur Trousseau et Savagnin.



Oïdium sur grappe

Dans les parcelles traitées du vignoble, la situation oïdium sur grappes reste tout à fait saine dans la grande majorité des cas. La dégradation se poursuit dans certaines parcelles déjà touchées.

En effectuant une comparaison à stade équivalent, il apparaît que la situation oïdium 2011 est à l'heure actuelle plus saine que celles observées en 2009 et 2010. Mais l'évolution peut être rapide et des comptages sur grappes réguliers sont indispensables pour bien juger de la situation.

Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision reste la même que les années précédentes : un bilan sanitaire devra être réalisé dans chaque parcelle en fin de persistance d'action du traitement effectué au stade fermeture de grappe (c'est à dire 10 à 21 jours après). Cela permettra de juger du niveau d'attaque de l'oïdium sur grappes et de définir la conduite à tenir :

**Nombre de grappes touchées < 5% : fin de risque de contamination significatif sur grappes**

Cette évaluation débutera au plus tôt à partir de fin juin en situations précoces.

## **Black-rot**

La situation Black-Rot n'a globalement pas évolué sur les 7 derniers jours dans les différents secteurs sensibles du vignoble. Aucune nouvelle tache n'a été notée.

Le stade fermeture de grappe est atteint dans un certain nombre de parcelles et marque le début de la période de moindre sensibilité des grappes à une attaque de black-rot. Ceci dit, des symptômes sur grappes sont encore susceptibles d'apparaître dans les prochains temps, puisque les éventuelles contaminations qui ont pu se produire lors des épisodes pluvieux de la première quinzaine de juin, sont encore en cours d'incubation.

En secteurs tardifs, le stade fermeture de grappe ne sera pas atteint avant début juillet.

## **Vers de Grappe**

### ➤ 2<sup>ème</sup> génération :

Les vols de cochylis se poursuivent et sont intensifiés sur certains secteurs. Les premières captures d'eudémis ont eu lieu ces derniers jours dans les différents vignobles. Les conditions climatiques perturbées (pluie et vent) n'ont pas été très favorables à l'activité de vol et de ponte.

8 comptages de pontes ont été effectués dans le réseau BSV.

Dans 6 cas, aucun eudémis n'a été découvert à l'issue des comptages réalisés sur un minimum de 100 grappes.

Dans 2 situations, des pontes ont été identifiées (au plus, 2 pour 100 grappes). Le niveau de pontes reste donc faible à très faible pour l'instant et le risque minime. De nouveaux comptages seront réalisés dans les prochains jours pour préciser la situation.



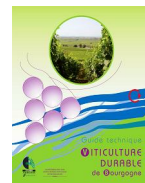
Ponte d'Eudémis sur baie

La règle de décision basée sur la relation 1<sup>ère</sup> génération-2<sup>ème</sup> génération (G1-G2), constitue un pas en avant dans l'approche vers de grappe qui est possible d'appliquer :  
Moins de 10 glomérules pour 100 grappes en G1 = risque faible à nul d'attaque en G2.

**Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :**

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



**Prochain BSV : mardi 28 juin**

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura . Coopérative Terre Comtoise . Interval-Vignoble Guillaume

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.